

## **L'impact de la précarité sociale sur les idées suicidaires chez les employés à contrat à durée déterminée.**

### **The impact of social precariousness on suicidal ideation among fixed-term contract employees.**

**Dali Linda** <sup>1\*</sup>

Université Abderrahmane mira Bejaia (Algérie), e-mail : linda.dali@univ-bejaia.dz

**Date de soumission 13/03/2022 Date d'acceptation 10/04/ 2023 Date de publication 30/04/2023**

#### **Résumé:**

L'emploi précaire prend de l'ampleur au sein de nos institutions et organisations dans la mesure où la majorité des contrats existant dans le marché du travail algérien sont à durée déterminée. Cela étant, La précarité du travail n'est pas sans coût sur la santé des salariés, que ce soit mental ou physique et les idées suicidaires qui en résultent sont parmi les conséquences de la précarité de l'emploi. Dans ce présent travail, une enquête qualitative est menée pour tenter de démontrer la pénibilité et la charge vécues par les salariés précaires au niveau de deux entreprises publiques algériennes, situées dans la ville de Bejaia ainsi que les causes qui poussent ces personnes à développer des idées suicidaires. Les résultats de notre enquête ont révélé que la précarité de l'emploi engendre la précarité sociale et les deux réunis ont un impact direct sur l'état mental de ces salariés qui, sous stress permanent, développent les signes de la dépression.

#### **Mots clés:**

Contrat à durée déterminée, suicide, précarité de l'emploi, précarité sociale, souffrance au travail.

---

\* Dali Linda

---

## 1. INTRODUCTION:

Dans un monde dominé par l'économie de marché et basé sur la concurrence, accéder à un poste d'emploi n'est pas une chose facile et le garder est encore plus difficile. Dans ce contexte, les contrats à durée déterminée sont de plus en plus présents dans les stratégies d'embauche, la précarité de l'emploi est devenue une normalité. Exercer une activité professionnelle figure parmi les facteurs stabilisateurs de la santé physique et mentale des individus et par conséquent joue un rôle de protecteur à l'égard de certains dysfonctionnements psychologiques pouvant provoquer la dépression. Cependant, travailler ne veut pas dire tout cela, contrairement, le travail peut parfois nuire d'une manière significative à la santé, lorsqu'il s'agit d'un travail précaire, dans de mauvaises conditions et à bas salaire.

Ainsi, avec l'apparition de nouvelles formes de travail, les employés sont appelés à subir les conséquences de la précarité qui se présentent généralement sous la forme de stress, mal-être et pressions menant forcément aux idées suicidaires.

A ce sujet nous posons la problématique suivante :

- Le travail et les épouvantables conditions de vie peuvent-elles réellement causer des idées suicidaires chez les employés précaires. Autrement dit, les risques suicidaires sont-ils liés à la précarité ?

Question secondaire :

- Est-ce que les idées suicidaires sont liées à l'emploi et aux conditions de celui-ci ?

### Les Hypothèses

- Les idées suicidaires liées au travail sont dus aux conditions socioprofessionnelles, à la mauvaise santé mentale et physique, et à la charge du travail des salariés des entreprises publiques de la ville de Bejaia.
- L'emploi précaire et les périodes de chômage répétées engendrent la précarité sociale, qui à la fois met le salarié dans une crise financière et crise psychologique.

## 2. La précarité du travail et les idées suicidaires, quels liens ?

### 2.1. La place du travail :

Dans toutes les sociétés, le travail représente l'élément le plus important dans la vie des individus et ce, depuis l'existence de l'humanité « *L'économie classique et le libéralisme économique qui en découle intronisent le travail en y voyant la source et le principe régulateurs de la richesse des peuples. La Révolution française de 1789 confirme ce principe*

*dans les idéaux qu'elle proclame légitime la propriété privée par le travail*»<sup>1</sup>. L'activité humaine est un capital mobile en quête de valoriser du statut de l'individu. Elle définit la place et l'utilité de l'être humain dans la société, et cela contribue non seulement au sentiment de satisfaction et de l'estime de soi mais aussi à la productivité et la création de richesses pour la société.

Ainsi, l'importance de l'emploi dans la société réside dans le fait que « *Placer l'emploi au centre de l'analyse sociologique, ce n'est pas sacrifier à l'actualité qui en fait le problème social numéro un, c'est affirmer l'idée que le statut de l'emploi structure le statut du travail et contribue ainsi à la définition du statut social, de stratification et des classes sociales* »<sup>2</sup>. Cette citation nous pousse vraiment à affirmer que seul le statut professionnel qui détermine la place de l'individu dans la société. Avoir un poste d'emploi et une source de revenu à long terme qui n'est pas fixé par une durée, serait donc un grand exploit pour chacun de nous. Les restructurations et réorganisation du travail ont considérablement modifié la nature et le mode du travail, notamment en ce qui concerne le lien juridique entre l'employeur et l'employé a mené à l'émergence progressive des emplois précaires.

## 2.2. La précarité de l'emploi.

L'adjectif précaire « *désigne le caractère de quelque chose dont on ne peut pas garantir la durée, la solidité, la stabilité ; qui à chaque instant, peut être remis en cause, sont immédiatement connotées l'incertitude, la fragilité, la réversibilité des situations de précarité* »<sup>3</sup>. En général, le mot « précarité » est utilisé dans le langage courant pour décrire une situation négative ou dégradée. Le fait que le monde du travail a connu de grandes mutations, l'emploi est devenu incertain et instable et les conditions de travail deviennent de plus en plus pénibles.

Ces derniers temps en parle beaucoup plus de la précarité liée à l'emploi : « *la précarité de l'emploi est encore aujourd'hui le premier sens que l'on donne à la précarité, c'est celui qui a dominé la réflexion des sociologues dans les années 1980 et 1990 parler de la précarité est une façon d'exprimer l'inquiétude...* »<sup>4</sup>. C'est ce qui affecte négativement la vie sociale des employés à contrats déterminés. Instables et incertains, il est évident que ces contrats de courte durée provoquent de l'inquiétude et de l'insécurité.

Pierre Bourdieu estime que la précarité est aujourd'hui partout : « *La précarité s'inscrit dans un mode de domination d'un type nouveau, fondé sur l'institution d'un état généralisé et permanent d'insécurité visant à contraindre les travailleurs à la soumission, à l'acceptation*

---

<sup>1</sup>-De Coster M. (1993).Sociologie du travail et des ressources humaines : Vol. 3<sup>e</sup> édition, (Bruxelles ed.).paris.p28.

<sup>2</sup>-Maruani M. Reynaud E. (2001).sociologie de l'emploi : Vol.3e édition (édition la découverte, éd.).paris.p5

<sup>3</sup>-Hélarlot V. (2005).Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? *Revue Empan*, 4n \*60 éditeur ERES, 30.

<sup>4</sup>-Paugam S. (2000).le salarié de la précarité, les *nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, :Vol.1ere édition 2000, 1ere édition , 2eme tirage, quadrigé 2009, juin(quadrigé/puf ,paris. ed.).Presses universitaire de France, 2000 le lien social paris. Xv.

---

de l'exploitation»<sup>5</sup>. Le contrat court met certainement le salarié dans une situation d'inquiétude qui l'oblige à accepter la pénibilité des tâches qui lui sont attribuées et les pressions qu'il subit.

Bodenman et al définit la précarité « *C'est un état d'instabilité sociale caractérisée par l'absence d'une ou de plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux* »<sup>6</sup>. La précarité du travail est ressentie, lorsque l'employé n'arrive jamais à garder un poste de travail et retombe à chaque fois dans le chômage qui signifie également l'instabilité du revenu.

Emmanuelle Cambois, quant à lui, atteste que la précarité « ..... *S'exprime par des situations financières, familiales, sociales ou matérielles difficiles. Le repérage de groupes de populations reflétant ces situations peut se faire parfois dans des sources statistiques habituelles à partir de différentes (faibles revenus, logement précaire, chômage, pas de diplôme, pas de couverture maladie...).* »<sup>7</sup>. La précarité sociale est forcément liée au travail. Le revenu et le logement sont les deux variables qui peuvent repousser ce déséquilibre social. Il précise aussi que la précarité sociale « ... *résulte de parcours de vie faits de ruptures sociales, professionnelles ou affectives et recouvre des histoires et difficultés diverses. Ces ruptures et conditions de vie passée et présente induisent ou révèlent des problèmes de santé, parfois aussi elles en découlent. Elles rendent moins à même les personnes de repérer et de soigner ces problèmes de santé.* »<sup>8</sup>.

Les définitions rapportées sur l'emploi et la précarité démontrent que la précarité de l'emploi a plusieurs définitions mais une seule vérité qui est l'instabilité, l'incertitude et la fragilité.

### **2.3. Travail et suicide :**

Le phénomène du suicide causé par le travail, est traité par plusieurs chercheurs, tel que Loic LEROUGE, GOURNAY Maryvonne, LANIECE Françoise, KRYVENAC isabelle et BASINISKI Catherine en se focalisant plus précisément sur la relation entre le suicide et le travail.

Le suicide lié au mode et conditions de travail est un sujet d'actualité qui demeure problématique et complexe puisque son appréhension nécessite le recours à des éléments relevant de deux disciplines à savoir la santé et le travail.

La précarité du travail mène forcément à la précarité des conditions de vie, ce qui favorise une fragilisation mentale et physique pouvant se développer en idées suicidaires. Selon le

---

<sup>5</sup>-Bourdieu P. (1997). La précarité est aujourd'hui partout. Intervention lors des rencontres européennes contre la précarité. *Grenoble*, 12.

<sup>6</sup>-Bodenman P. Jachson Y. Bischoff. Althaus F. Wolff A. (15avril 2009).Précarité et déterminants sociaux de la santé: quel(s) rôle(s) pour le médecin de premier recours? *Revue médicale suisse-[www.revmed.ch](http://www.revmed.ch)*, 845.

<sup>7</sup>-Cambois E. (2003-2004).les personnes en situation sociale difficile et leur santé. *Drees] les travaux de l'observatoire*, p104.

<sup>8</sup>- Cambois E. (2003-2004).les personnes en situation sociale difficile et leur santé. *Drees] les travaux de l'observatoire*, p101.

sociologue français Émile Durkheim, le suicide est un fait social appert entière, favorisé par l'importance des facteurs sociaux. Il avait, en fait choisit le suicide comme objet de son étude pour démontrer le poids des contraintes sociales dans la genèse des comportements humains. Durkheim aborde la question du suicide selon deux approches aux dimensions sociétales distinctes: intégration correspondant à l'appartenance à un groupe social et régulation correspondant au poids des normes sociales.

Il distingue en effet quatre types de suicide :

- *le suicide égoïste* : intervient lors d'un défaut d'intégration: l'individu n'est pas suffisamment rattaché aux autres. La société tient les individus en vie en les intégrant.
- *le suicide altruiste* : à l'inverse du suicide égoïste, le suicide altruiste est déterminé par un excès d'intégration.
- *le suicide anémique* : intervient lors d'un défaut de régulation.
- le suicide fataliste : il intervient dans les cas d'excès de régulation.

Le suicide lié au travail représente un véritable défi pour les professionnels de la santé et de travail. Son analyse impose la tenue en compte de plusieurs paramètres qui se trouvent à la fois sensibles et complexes. Aussi, est-il important de regarder le phénomène de deux angles : d'un côté, nous avons l'organisation, sens et valeur du travail, accidents de travail, intensification des tâches professionnelles, épuisement, isolement et motivation. D'un autre côté, il est aussi admis que, le fait de penser au suicide est très souvent précipité par un stress psychosocial, isolement, rejet, difficultés familiales et conjugales, problèmes professionnels, financiers ou encore soucis de santé.

### 3. Méthodes :

Dans l'objectif d'appréhender l'ampleur de ce phénomène, nous avons utilisé des méthodes et des techniques de recherche adéquates à la nature de notre thématique, selon les objectifs tracés par notre cadre théorique et épistémologique.

Il s'agit donc d'une étude qualitative à l'aide d'un échantillon de salariés précaires exerçant au sein de deux entreprises publiques dans la ville de Bejaia (Algérie). Ce présent travail s'intéresse à l'étude de l'emploi précaire et sa relation avec la précarité sociale et les idées suicidaires. Autrement dit, nous nous intéressons aux facteurs de risque socio-professionnels des employés précaires.

Nous avons choisi la méthode qualitative car notre objectif est de comprendre le phénomène et pas le mesurer. Pour enrichir davantage notre recherche, nous avons eu recours à des entretiens de type face à face, réalisés avec les salariés en contrat à durée déterminée. Pour ce qui est de l'approche suivie, nous nous sommes en premier lieu présentés à nos enquêtés pour les mettre à l'aise, gagner leur confiance et ensuite recueillir ce qu'ils endurent et ressentent.

Afin de recueillir des récits suivant notre, nous avons adopté des dialogues ponctués par des interventions à l'aide d'un guide d'entretien.

---

En outre, le choix de deux entreprises publiques, était motivé par le souci de démontrer que la précarité existe bel et bien dans le secteur public et que les contrats à durée déterminée ne se concentrent pas uniquement dans le secteur privé. Au contraire, nous observons ces derniers temps une augmentation massive des recrutements en contrats de courte durée tant dans le public que dans le privé.

Nous avons ainsi constaté une forte présence de ce type de contrat dans ces entreprises. Les salariés en CDD connaissent alors des conditions de travail précaires et rencontrent d'énormes difficultés dans leur vie socioprofessionnelle. Nous avons relevé également que cette catégorie est fortement touchée par les risques suicidaire liée au travail dans la mesure où la majorité des enquêtés ont avoué avoir eu des idées suicidaire. Certains ont même affichés leur crainte de passer un jour à l'acte.

#### **Population d'enquête et l'échantillonnage :**

Pour réaliser cette enquête, nous nous sommes orientés vers des groupes de personnes susceptibles de connaître de grandes difficultés.

Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès de 45 salariés sélectionnés par extraction d'échantillon aléatoire simple. Nous nous sommes focalisés sur les salariés contractuels au sein de deux entreprises publiques où nous avons constaté une abondance de ces types de contrats (CDD). Nous avons sélectionné notre population en fonction de la nature de l'activité professionnelle, notamment dans le secteur industriel, un secteur réputé pour son rythme de travail intense et pénibles et donc susceptible de provoquer des souffrances physiques, psychologiques et sociales pour ces employés. Les catégories interrogées sont généralement des agents d'exécution et d'administration.

#### **4. Résultats :**

Le nombre total des salariés en CDD interrogés est reparti comme suit : Trente (30) salariés dans une entreprise et quinze (15) dans l'autre. Au total, 45 employés ont participé à notre enquête entre agents d'exécution et administrateur.

##### **➤ *Les salariés précaires face aux idées suicidaires, motivées par leur situation professionnelle.***

D'après les déclarations de nos enquêtés, nous avons constaté une forte fragilité mentale au point de développer par un nombre important d'entre eux, des idées suicidaires. D'après leurs propos, la situation qu'ils endurent est vraiment difficile et ils partagent tous le même sentiment de désespoir et d'exclusion sociale.

En outre, nous avons constaté, que la majorité de nos enquêtés éprouvent un sentiment d'insatisfaction vis-à-vis de leur type de contrat de travail à l'image de Nassima âgé de 35 ans qui occupe le poste d'administrateur. Ayant un diplôme universitaire, cette jeune femme cumule 10 ans d'expérience en CDD dans plusieurs entreprises différentes. Elle déclare : « *je vis un désespoir continu. [...] les pressions que j'endure me pousse à plusieurs reprises à penser au suicide* ».

Pour le même motif, un autre enquêté nous parle de ces peines. Mourad, 40 ans, technicien supérieur, occupe le poste d'agent d'exécution et compte 12 ans sous contrat à durée déterminée, il dénonce : « .... *Je pense souvent à mon avenir et celui de mes enfants, je ne trouve pas de réponse... où ça va aller ?* ».

Nos enquêtés attendent depuis très longtemps une titularisation, mais malheureusement cela n'était pas allé au-delà des promesses, chose qui les a mené à perdre tout espoir. La peur de l'avenir, l'incertitude et la crainte de perdre leur poste d'emploi sont à priori derrière leurs idées suicidaires.

➤ *Les idées suicidaires sont liées aux conditions de vie sociales précaires.*

Les employés précaires perçoivent généralement des salaires bas ce qui rend leur situation sociale inconfortable et instable. Nos enquêtés pointent du doigt leur statut de travailleur temporaire et les conditions dans lesquelles ils exercent, en les considérant comme des facteurs favorisant la fragilité financière et sociale.

La majorité de nos enquêtés déclare avoir pensé au suicide. Noura, 39 ans, diplômée du centre de la formation professionnelle, travaille à la chaîne de production, en CDD pendant 8 ans. Elle est maman de deux enfants et prend également en charge son mari qui est au chômage. Elle atteste qu'elle a pu développer des idées suicidaires suite aux difficultés financières auxquelles elle fait face et les charges familiales qu'elle n'arrive pas à supporter.

Karim 45 ans père de famille, occupe le poste d'agent d'administration, sous contrat à durée déterminée depuis 10 ans. Il a annoncé « *j'ai passé une période de dépression ou j'étais suivis par un psychologue ... la seule idée qui me venait en tête était de mettre fin à ma vie, c'est bien évidemment la solution* ». Les pères de familles ressentent encore plus les effets de la précarité car la perte de leurs emplois signifie un coup dur pour leurs familles et les personnes qu'ils ont à leur charge.

## 5. Discussion:

La précarité du travail est censée être une étape dans un parcours professionnel, mais on s'aperçoit qu'elle devient de plus en plus un état, ce qui a poussé nos enquêtés à développer des sentiments de désespoir menant à la dépression. Selon Loïc le rouge, « *la précarité causée par le travail, notamment à travers les périodes de chômage, est une source de dépression* » qui pourrait, cependant aller jusqu'aux idées suicidaires « *La précarité du travail peut être une source de souffrance dont la manifestation la plus spectaculaire est parfois le suicide* »<sup>9</sup>.

Les enquêtés qui ont accumulé beaucoup de contrats de courte durée développent des idées suicidaires plus que leurs collègues qui ont signé peu ou moins de ces contrats. Cela peut s'expliquer par le sentiment de désespoir, car après chaque rupture de contrat ou en attente du

---

<sup>9</sup>- Le rouge L. (2009). « Les effets de la précarité du travail sur la santé : le droit du travail peut-ils 'en saisir ? », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé [en ligne]*, p3.

---

renouvellement, le salarié perd espoir de se voir un jour nommé et titularisé. Aussi, la crainte de retomber dans le chômage déstabilise énormément les salariés. « *De peur de perdre son emploi [...] beaucoup de salariés acceptent plus qu'avant des pressions psychologiques .l'entreprise peut ainsi devenir un lieu d'expression de signes extrêmes de souffrances, à travers le suicide ou sa tentative en période de crise* »<sup>10</sup>.

- ***Les idées suicidaires des salariés sous contrat à durée déterminée sont liées aux conditions socioprofessionnelles du travail.***

Les résultats obtenus de cette recherche montrent que les salariés fragilisés mentalement ressentent pratiquement un sentiment de discrimination dans le milieu professionnel. Une forte domination est exercée sur eux, soit par leurs supérieurs ou de leurs collègues aux statuts meilleurs. C'est ce traitement qui aurait affecté psychologiquement nos enquêtés. Ce sentiment est sensé toucher uniquement la catégorie d'individus sans emploi ou en chômage « *la disqualification sociale ne concerne plus seulement les individus « privés » d'emploi, mais désormais aussi les salariés précaires* »<sup>11</sup>.

- ***La précarité sociale se traduit par l'instabilité de la situation sociale.***

La précarité de l'emploi conduit forcément à la précarité des conditions de vie. Le pouvoir d'achat des employés précaires diminue et subvenir aux besoins de leurs familles devient une tâche très difficile. Djamila, 33 ans, diplômée du centre de la formation professionnelle et travaille à la chaîne de production depuis 10 ans en CDD atteste: « *je suis tombée malade j'en ai même pas de quoi payer une visite médicale. Ou d'assurer un suivi d'analyse* » et enchaîne « *je n'arrive pas à assurer les soins de mon enfant malade* ».

- ***La précarité engendrée par l'embauche menace le salarié.***

Les travailleurs précaires sont généralement mis dans des conditions difficiles qui s'ajoutent aux pressions et aux tensions qu'ils subissent au quotidien. Le flou qui règne sur leur devenir professionnel se traduit généralement par des sentiments d'inquiétude et d'angoisse.

Les conditions de travail précaire rendent probable la dégradation des conditions de vie, un avis partagé par l'ensemble de nos enquêtés. Leur vie sociale est souvent affectée par ce qu'ils endurent dans le milieu professionnel et le spectre du chômage ne les quitte presque jamais.

## 6. Conclusion:

Notre analyse nous a mené à déduire que les travailleurs en CDD sont deux fois plus concerné par la précarité sociale, stress et dépression. Les personnes ayant pensé au suicide témoignent tous d'une douleur psychologique atroce. Cela démontre que le statut d'employé à durée

---

<sup>10</sup>- Le rouge L. (2009). « Les effets de la précarité du travail sur la santé : le droit du travail peut-ils 'en saisir ? », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé [en ligne]*, p7.

<sup>11</sup>-Paugam S. (2009).la disqualification sociales essais sur la nouvelle pauvreté. Politique sociales et familiales, compte rendus de lectures.4<sup>ème</sup> édition, Paris, PUF collection quadrige, Essais débats, n°98,111-112.

déterminée est dur à supporter et le désir de se dérober de ce terrible malaise psychologique émerge. Par conséquent, le suicide se présente en leurs yeux, comme un remède immédiat pour en finir avec la douleur.

Cet état d'esprit montre également à quel point les postes d'emploi stables sont importants pour rétablir l'équilibre psychologique et assurer l'épanouissement social des travailleurs. L'urgence est que les détenteurs de décisions sont plus que jamais appelés à agir pour protéger ces travailleurs en leur assurant des emplois stables.

Titulariser les salariés ayant cumulé plusieurs contrats de courte durée serait une solution d'urgence à double effet : Leur redonner confiance et les protéger des conséquences néfastes de la précarité d'un côté et donner espoir aux nouveaux employés ce qui va les épargner de la fragilité mentale dont leurs collègues anciens en avaient tellement souffert. Le travail perd tout son sens à partir du moment qu'il devient une source d'angoisse et d'inquiétude. Les employeurs devraient, par conséquent, prendre en sérieux la protection du salarié de toutes les souffrances physiques et mentales.

Les salariés précaires qui ont des idées suicidaires ne sont pas à l'abri des tentatives de suicide. Arrivant à ce stade extrême, le phénomène devient alarmant et les facteurs qui le favorisent à savoir l'incertitude, angoisse et pression en milieu professionnel doivent être identifiés, analysés et ensuite éradiqués.

---

## 7. Bibliographie :

- 1-Bodenman P .Jacson Y .Bischoff. Althaus F. Wolff A. (15avril 2009).Précarité et déterminants sociaux de la santé: quel(s) rôle(s) pour le médecin de premier recours? *Revue médicale suisse-[www.revmed.Ch](http://www.revmed.ch)*, 845-850.
- 2-Bourdieu P. (1997). La précarité est aujourd'hui partout. Intervention lors des rencontres européennes contre la précarité. *Grenoble*, 12-13.
- 3-Cambois E. (2003-2004).les personnes en situation sociale difficile et leur santé. *Drees] les travaux de l'observatoire*, 101-125.
- 4-De Coster M. (1993).Sociologie du travail et des ressources humaines : Vol. 3<sup>e</sup> édition, (Bruxelles ed.),paris.433
- 5-Hélaridot V. (2005).Précarisation du travail et de l'emploi : quelles résonances dans la construction des expériences sociales ? *Revue Empan*, 4n \*60 éditeur ERES, 30-37.
- 6-Gournay M. Lanièce F .Kryvenac I. (2004).études des suicides en liées au travail en Basse-Normandie. *Études des suicides en liées au travail en basse-Normandie.n2*, 91-98n2, 91-98.
- 7- Le rouge L. (2009). « Les effets de la précarité du travail sur la santé : le droit du travail peut-ils 'en saisir ? », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé [en ligne]* ,1-23.<https://doi.org/10.4000/pistes.2306>
- 8-Maruani M. Reynaud. (2001).sociologie de l'emploi : Vol.3e édition (édition la découverte, éd.).paris.121
- 9-Paugam S. (2000).le salarié de la précarité, les *nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Vol.1ere édition 2000, 1ere édition, 2eme tirage, quadriges 2009, juin (quadriges/puf, paris. ed.).Presses universitaire de France, 2000 le lien social paris.437
- 10-Paugam S. (2009).la disqualification sociales essais sur la nouvelle pauvreté. Politique sociales et familiales, compte rendus de lectures.4<sup>ème</sup> édition, Paris, PUF collection quadriges, Essais débats, n°98,111-112.